



# TRAVAUX EN HAUTEUR

## UTILISATION ÉCHAFAUDAGE ET VÉRIFICATION JOURNALIÈRE

### CONTEXTE

En 2004, la recommandation R408 « montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied » a défini des référentiels de compétences pour les personnels travaillant sur les échafaudages.

### OBJECTIF

Préserver sa santé et celle des autres travailleurs, Vérifier quotidiennement l'échafaudage  
Valider le bon état de conservation de l'échafaudage et/ou alerter la hiérarchie  
Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied

### CONTENU

Se situer et être acteur de la prévention des risques  
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied  
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

## PUBLIC

Cette formation vise les salariés ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignés par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004)

## PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (oral et écrit)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Présentiel et travaux dirigés

Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

## ÉVALUATION

Théorique sous forme de questions ouvertes et pratique

## DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Attestation de fin de formation et de compétence avec durée de validité 3 ans.

## PRIX ET DURÉE

Formation initiale ou recyclage (7 heures) 150€ HT/pers.

## NOTA

Formation inter entreprise conformément au planning

Formation intra entreprise possible sur demande de 4 à 10 stagiaires par session